

LES SALLES D'INJECTION EN DÉBAT

Expérimenter des salles de consommation à moindre risque en France: lancée en mai par six associations, la proposition a rencontré un écho inattendu. Un plaidoyer réussi contre le sida et les hépatites.

Fabrice Olivet savoure la scène. Des caméras, des micros, des journalistes, se bousculent dans son association Asud⁽¹⁾, à Paris. « *Je crois qu'on n'a jamais eu autant de monde à une conférence de presse* ». Ce 18 mai, la revendication de salles de consommation de drogues à moindre risque (SCMR) a trouvé un écho médiatique inespéré. Le communiqué de presse rédigé par les militants de la réduction des risques avait de quoi attirer: « *A l'occasion de la journée mondiale des hépatites du 19 mai 2009, les associations Asud, Act up-Paris, Anitea⁽²⁾, Gaïa⁽³⁾, Safe⁽⁴⁾, SOS Hépatites Paris, installent une salle de consommation à moindre risque dans les locaux de l'association Asud.* » N'en déplaise aux caméras en quête de shoots en gros plan, ce happening interrassociatif n'a rien d'illégal: la salle du 18 mai ne reçoit pas d'usagers. Elle doit

uniquement démontrer les avantages des SCMR. Michèle Sizorn, de SOS hépatites Paris, rappelle ainsi aux journalistes le « *silence assourdissant* » entourant les quelque 4 000 morts par an dues aux hépatites B et C en France, presque autant « *que les accidents de la route* ».

Bénéfices prouvés

Pour les usagers de drogues, particulièrement exposés à l'épidémie, les SCMR apporteraient l'hygiène, le matériel, et l'encadrement médical et social nécessaire pour réduire leurs risques sanitaires, et pourquoi pas, accéder aux soins; aux riverains excédés par les injections en cages d'escalier, elles offriraient de la tranquillité. Le docteur Anne François détaille l'expérience de Quai 9, la salle d'injection où elle œuvre à Genève. Près de 70 SCMR existent à travers la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, et trois salles fonctionnent même à Kaboul... Voilà donc « *une perche tendue aux politiques pour les faire réagir* », lance Pierre Chappard, instigateur de l'action pour Asud. Depuis, le débat a bel et bien pris, « *au-delà des espérances* ». Le surlendemain, l'OFDT publiait opportunément une note rappelant que les différentes « *études mettent en évidence que les bénéfices attribués aux salles de consommation*

dépassent les craintes initialement évoquées. »⁽⁵⁾ Un modèle de SCMR a été présenté aux intervenants en toxicomanie réunis aux Journées de l'Anitea, les 11 et 12 juin – l'occasion de rassembler des signatures supplémentaires sur la pétition émise par les associations⁽⁶⁾. Une salle doit encore être présentée au colloque THS 9, en octobre à Biarritz.⁽⁷⁾

Vers l'expérimentation

Mais surtout, les responsables politiques ont entendu l'appel à « *expérimenter* » émis par les associations. Les élus de la capitale se sont sentis les premiers concernés: le 8 juin, le Conseil de Paris a demandé que le maire « *intervienne auprès du gouvernement* », pour qu'un « *large débat soit engagé, afin de déterminer dans quelles conditions une expérimentation sur des SCMR pourrait être menée et une adaptation du cadre légal et réglementaire engagée* ». Une façon de renvoyer la balle aux pouvoirs publics, et à la loi de 1970 qui pénalise le simple usage de drogues. A son tour, la députée socialiste parisienne Annick Lepetit a interpellé le ministre de la Santé, le 7 juillet, lui demandant « *si le Gouvernement compte modifier la loi de 1970 sur la drogue afin de rendre légaux en France ces outils de santé publique* ». Quant au président des Elus locaux contre le sida, Jean-Luc Romero, il a rappelé que le référentiel de réduction des risques⁽⁸⁾ « *ouvre la possibilité de création de structures expérimentales* ». Et de l'UMP aux Verts, quatre élus s'engagent, dans le *Journal du sida*, en faveur de cette expérimentation (lire page suivante). Pour La Mildt⁽⁹⁾, interrogée en juillet, le ministère de la Santé est « *compétent* » sur la question. De fait, les associations sont allées y présenter leur projet cet été. En attendant la réponse de Roselyne Bachelot-Narquin, les militants peuvent se féliciter d'avoir su ouvrir le débat. ■

(1) Auto-soutien des usagers de drogues.
(2) Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie.
(3) Gaïa Paris gère deux établissements de prévention et de soin en addictologie et toxicomanie.
(4) Association nationale de réduction des risques, spécialisée dans la mise en place d'automates distributeurs et collecteurs de trousses de prévention.
(5) Les salles de consommation en Europe, note n°09-4, www.ofdt.fr.
(6) Pétition sur www.salledesconsommation.fr.
(7) Colloque Toxicomanie hépatites sida, www.ths-biarritz.com.
(8) Par décret du 14-04-2005, ce référentiel précise: « les équipes de réduction des risques peuvent participer à l'évaluation de nouveaux outils ou stratégies de prévention contribuant à améliorer la prévention ».
(9) La Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie coordonne l'action des ministères compétents.



Hygiène, seringues propres, collecteur d'aiguilles usagées... La salle de consommation à moindre risque « modèle » a été ouverte pour deux jours de présentation en mai dernier.

DES VERTS À L'UMP, QUATRE POLITIQUES S'ENGAGENT

ANNE SOUYRIS*, CONSEILLÈRE RÉGIONALE IDF, MEMBRE DU SECÉTARIAT NATIONAL DES VERTS

« Nous engager, nous, régions, à financer des SCMR »



« Depuis plus de 20 ans, les Verts sont favorables aux salles de consommation de drogue à moindre risque (SCMR). Pourquoi continuer une politique répressive aussi inefficace ? La France a une des plus fortes consommations de drogues d'Europe, et comme toujours avec ces politiques répressives, ce sont les plus défavorisés qui subissent les pires préjudices.

Les SCMR permettent avant tout de capter des personnes extrêmement précarisées, et de les ramener aux soins. Si la Suisse vient d'intégrer l'héroïne médicalisée dans la loi, ce n'est pas pour que tout le monde se drogue. C'est une question de santé publique ! La loi de 1970 n'empêche pas cette expérimentation. Ou alors il faudrait interdire toute la réduction des risques... Au niveau national, nous allons donc continuer à relancer le débat. Et la campagne des régionales sera l'occasion de nous engager, nous, régions, à financer des SCMR, dès que l'Etat donnera son feu vert pour l'expérimentation. »

* Anne Souyris est une ancienne collaboratrice du Journal du sida.

JEAN-LUC BENNAHMIA, DÉPUTÉ EUROPÉEN, VICE-PRÉSIDENT DU MODEM

« Je compte agir, en tant que député européen »



« Je suis de très près la réduction des risques, et j'ai observé cette présentation de SCMR avec intérêt. Mais vu le retard français en la matière, je vois mal comment une telle expérimentation pourrait être acceptée en dehors d'une ville comme Paris. Je suis un peu dubitatif... Dernièrement, en matière de drogues, on a plus reculé qu'avancé. La plupart des responsables politiques restent dans l'ignorance, l'hypocrisie, et la diabolisation. Et dès que l'un d'entre eux s'en mêle, sa carrière politique est terminée ! Michèle Barzach* a disparu de la circulation... En outre, la loi interdirait cette expérimentation. Cependant je compte agir, en tant que député européen, avec tous ceux qui connaissent le sujet quel que soit leur parti, qui veulent défendre la santé publique et faire de la prévention non seulement avant, mais aussi pendant l'usage de drogues. »

responsables politiques restent dans l'ignorance, l'hypocrisie, et la diabolisation. Et dès que l'un d'entre eux s'en mêle, sa carrière politique est terminée ! Michèle Barzach* a disparu de la circulation... En outre, la loi interdirait cette expérimentation. Cependant je compte agir, en tant que député européen, avec tous ceux qui connaissent le sujet quel que soit leur parti, qui veulent défendre la santé publique et faire de la prévention non seulement avant, mais aussi pendant l'usage de drogues. »

* Ministre de la Santé du gouvernement Chirac, elle avait autorisé la vente libre de seringues en pharmacie en 1997. Elle préside aujourd'hui l'association Les Amis du Fonds mondial Europe qui vise à promouvoir les actions du Fonds mondial dans sa lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

MICHEL HEINRICH, DÉPUTÉ DES VOSGES, MAIRE D'EPINAL, UMP

« J'essaie de soutenir cette expérimentation »



« J'y suis favorable. Je l'avais souligné dans un rapport parlementaire en 2007 ; l'hépatite C est un véritable fléau, du fait que toute une population de toxicomanes s'injecte sans suivi, dans des conditions déplorables. Il y a nécessité à les amener à de bonnes pratiques sanitaires. Le seul moyen de le faire, ce sont ces salles de consommation, qui permettent de rentrer en contact avec

des soignants. Je précise qu'il ne s'agit pas de leur fournir des produits ! Je préconise de le faire à titre expérimental, dans un secteur géographique où le nombre de toxicomanes est particulièrement important, sur un cahier des charges précis, avant d'en faire un bilan après un ou deux ans. Nous n'avons pas eu ce débat à l'UMP, mais ma proposition en 2007 n'avait suscité aucun commentaire négatif. Aujourd'hui, j'essaie de soutenir cette expérimentation auprès de certains de mes collègues. »

JEAN-MARIE LE GUEN, DÉPUTÉ DE PARIS, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, PS

« Nous prenons l'engagement de développer le débat »



« Les bénéfices en termes sanitaires apparaissent très lisibles... Il suffit de voir les résultats des pays étrangers qui semblent plutôt probants. Cependant, nous sommes confrontés à une législation qui ne nous permet pas de pratiquer entièrement ces innovations. Les conséquences juridiques et judiciaires sont trop importantes et incertaines pour que les structures

puissent s'y lancer sans une modification significative des textes, même dans le cadre d'une expérimentation. A travers le vœu que nous avons déposé et porté au Conseil de Paris, nous prenons l'engagement de développer le débat. Nous allons mener dans les prochains mois des initiatives qui viseront à sensibiliser les élus, les associations ; mais il faudra aussi convaincre les individus. Il faut désormais faire avancer le débat, les réflexions et enfin les futures actions ! »